

Comment participer ?

Pour les adhérents :

- Participer à des manifestations ou actions organisées par l'association (déco, buvette, entrées, animation, accueil...)
- Tracter, afficher, pliage, envois...
- Être relais d'information dans mon village, dans mon quartier...
- Co-voiturage pour le Centre de Loisirs
- Nettoyage, entretien de locaux, petits travaux, jardinage...
- Aider à l'organisation de débats, temps de rencontres (animation, accueil, prise de note, etc.)
- Participer à une commission, un groupe de travail (emploi/précarité, vie de famille/parentalité, activités socioculturelles, communication, écrivain public, etc.)
- Être bénévole sur une activité (accompagnement scolaire, atelier abc, activités socioculturelles et sportives, accueil/écrivain public)
- Devenir administrateur et participer à la vie de l'association (CA, Bureau / Collectif de Présidents)
- Vos autres propositions de participation :

.....
.....
.....
.....
.....

Période scolaire :
Du lundi au vendredi
de 10h à 12h et de 14h à 18h
Sauf lundi matin et mardi matin

Vacances scolaires :
Du lundi au vendredi
de 14h à 17h

Fermeture annuelle aux vacances d'hiver.



Contact / Infos

Place de l'Évêché
26150 DIE

04.75.22.20.45

contact@escdd.fr

www.escdd.fr



CONTRAT D'ADHÉSION 2021 - 2022

L'ESCDD, association d'éducation populaire laïque, fonde son action sur l'accompagnement de projets à vocation collective ou d'intérêt général, visant la création de lien, le développement des solidarités et la participation citoyenne.

Association Loi 1901 à but non lucratif,
affiliée à la Fédération des Centres Sociaux.



Adhérer à l'Espace Social et Culturel Du Diois

Bulletin d'adhésion

L'adhésion à une association est un acte d'engagement volontaire consenti en toute liberté.

Chaque personne, en devenant adhérente, affirme sa volonté de respecter et défendre les valeurs sur lesquelles repose le projet de l'association :

- dignité humaine,
- solidarité,
- démocratie.

L'ESCDD souhaite favoriser l'échange, le débat, la participation, l'émancipation et l'acquisition de compétences, la prise de responsabilités, et ainsi donner aux citoyens toute leur place dans la société.

Cela se traduit concrètement par :

- l'écoute, l'orientation, la mise en lien des habitants et associations,
- l'accompagnement de projets
- l'organisation de temps d'apprentissage et de socialisation, d'éducation et d'épanouissement.
- l'animation de rencontres, débats, partenariats, réseaux

L'adhésion individuelle :

→ jeune / minima sociaux : 5 €

→ adulte : 10 €

L'adhésion famille : 15 €

L'adhésion structure : 30 €

Une adhésion court du **1^{er} septembre au 31 août** de l'année suivante.

Je soussigné.e,

Nom :

Prénom :

Structure :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Mail :

J'adhère en tant que :

enfant

famille

adulte

structure

Et verse la somme de : €

Espèces Chèque Virement

Je souhaite recevoir la lettre d'info :

Famille et parentalité

Jeunesse

Activité socioculturelles

Animation territoriale

Vie associative du centre social

Accueil et accès aux droits

Date et signature :